Autoroutes du Sud de la France, DRE Narbonne

CS60805 11783 NAREONNE CEDEX.

PROCES VERBAL

Le Comité d'établissement s'est réuni le 24 novembre 2014 à 14 h dans les locaux de la DRE Languedoc-Roussillon sous la présidence d'Olivier TURCAN directeur régional.

Etaient présents :

Membres titul	aires présents
---------------	----------------

\checkmark	M. SOULIE Luc	CGT
\checkmark	Mme GENEST Sylvie	FO
\checkmark	M. DEPOUES Jean-Louis	FO
\checkmark	M. MORENO Philippe	UNSA
\checkmark	M. MOUTON Patrick	UNSA
\checkmark	M. CAPARROS Alain	CFE - CGC

Membres suppléants présents

\checkmark	Mme GARCIA Odile	CGT
\checkmark	Mme CHAUBET Anne	FO
\checkmark	M. CHAUBET Jacques	FO
\checkmark	M. HACK Daniel	UNSA
\checkmark	M. LADURELLE Jérôme	UNSA
\checkmark	M. SANCHEZ Philippe	CFE - CGC

Représentants syndicaux

	M. BOVE Sébastien	FO
	Mme BEAUCLAIR Malika	UNSA
\checkmark	M. GRANIER Hugues	CGT
	Mme ZARATE Christiane	CFE – CGC
\checkmark	M. SAUTEL Marc	CFDT
\checkmark	M. DESCAZAUX Pascal	SUD

Assistaient également :

\checkmark	M. TURCAN Olivier - Directeur régional
\checkmark	Mme VALADE Magali - Responsable Ressources Humaines
\checkmark	M. El YAACOUBI Fekri - Assistante Ressources Humaines
\checkmark	Mme MAZERIES Patricia - Secrétaire administrative
	Mme RONNERY-RIGAL Marie-José - Assistante Sociale

SOMMAIRE

1 – APPROBATION DU PV DU 27 OCTOBRE 2015	P3
2 – REPONSES AUX QUESTIONS EN INSTANCE	Р3
3 - CPTE-RENDU DE LA COMMISSION TSA DU 5/11/2015	P5
4 – AVIS DU CE SUR LES TOURS DE SERVICE 2016	P18
5 – REPONSES AUX QUESTIONS DE LA COMMISSION EMPLOI FORMATION DU 19/10/2015	P19
6 – AVIS DU CE SUR LE PLAN DE FORMATION 2016	P26
7 - COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SPORTS ET LOISIRS DU 2/11/2015	P28
8 – COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION LOCATIONS VACANCES DU 19/11/2015	P31
9 – POINT D'ETAPE SUR LE CHANTIER DDA9	P32
10 - INFORMATION SUR LA CALENDRIER PAIE 2016	P33
11 - INFORMATION SUR L'UNIFORMISATION DU BILAN SOCIAL	P34
12 - QUESTIONS A LA DIRECTION	P34
13 - QUESTIONS SOCIALES	P34
14 – QUESTIONS DIVERSES	P34

1 - Approbation du PV du 27 octobre 2015

Après modification le PV est approuvé par : Odile GARCIA – Jacques CHAUBET – Jean-Louis DEPOUES – Philippe MORENO – Patrick MOUTON – Alain CAPARROS – Olivier TURCAN

2 - Réponses aux questions en instance

2 - 1 C37 sur Carcassonne

Nous vous avions demandé que le détail des C37 pour les salariés de Carcassonne soit transmis aux intéressés. Des rendez-vous sont à priori pris avec les salariés, nous restons dans l'attente des retours et nous laissons donc la question en instance.

Le secrétaire du CE : Les explications ont été apportées aux salariés, le CE n'a pas de compléments à vous demander.

2 - 2 Organisations 2016

<u>M. Hack</u>: Il aurait été intéressant d'avoir les chiffres des interventions avant la suppression des P3 des patrouilleurs de Carcassonne.

Mme Valade: Cela a été dit dans le débat et nous avons pensé qu'il s'agissait d'une simple remarque.

M. Hack: Non c'était bien une question.

M. Turcan: Nous le regarderons pour le prochain CE.

Mme Valade: Pouvez-vous préciser vos attentes quant à la période?

M. Hack: L'année où nous avions les P3 sur Carcassonne.

M. Turcan : Nous vous donnerons l'année pleine, ou sur une année glissante en fonction de la date de la suppression des P3 de la patrouille de Carcassonne.

2 - 3 Identité visuelle

FO : Une note de service sur l'identité visuelle demande la conformité du parc matériel avec la nouvelle charte Visuelle .Pouvez-vous nous donner l'impact pour notre DRE

- 1) Sur le nombre de véhicules concernés Nombre de VL Nombre de Fourgons autres Véhicules
- 2) Sur le coût de l'opération.

M. Turcan: 17 véhicules et 2 fourgons sont concernés. Les véhicules seront repeints avant tout pour une question de sécurité, le blanc sur le tracé en matière de visibilité n'étant pas aussi efficace que le jaune. La seconde raison est une question d'image, certains jaunes étant délavés. Concernant le coût, c'est une opération entre 20 et 23 000 euros. Tous nos véhicules de service roulants doivent être jaunes, c'est l'objectif final à atteindre.

2 - 4 Réunion TSA

SUD: La réunion sur les TSA est prévu le 5 novembre, les ouvriers autoroutiers de Narbonne n'ont pas eu leur tour de service alors que dans les autres services les agents ont eu leur projet de tour l'ont signé de manière à remonter leurs remarques aux élus.

<u>Mme Valade</u>: Il y a eu du retard mais les salariés ont eu leur tour à disposition dans les jours qui ont suivi la réunion.

SUD: Ils ont été transmis la veille de la commission sur les tours de services.

2 - 5 Intervention nuit

M. Moreno: Avec la suppression des P3 sur les péages, votre décision n'était pas prise quant au personnel qui devrait intervenir la nuit pour des cas bloquant, êtes-vous toujours en phase de réflexion?

M. Turcan: Nous n'avons toujours pas fait notre choix ni écrit les procédures. Il sera nécessaire de se déplacer pour 2 types d'évènements: carte bleue bloquée et billet bloqué. Le salarié n'aura pas d'argent, ni d'avance sur lui. La téléassistance sera en appui.

M. Soulié: Si le billet tombe directement dans le coffre sans être lu. Que fait 'on?

M. Turcan : Quelle est la procédure ?

M. Soulié: Nous ouvrons le coffre, sauf la nuit où nous ne le faisons pas.

<u>Mme Garcia</u>: Si nous ouvrons le coffre, nous mettons la voie en rouge cela peut poser des problèmes sur certains endroits.

M. Turcan: Si cela conduisait à un préjudice sur une gare, on pourrait appeler le TMO. M. Moreno: Nous avions soulevé le cas, si les interventions basculaient sur les GME, la question des temps de repos se posait!

M. Turcan: Ils auront un process particulier et nous vous le transmettrons.

M. Moreno: Votre décision n'est pas encore arrêtée?

M. Turcan: Non.

Le secrétaire du CE : A quelle date le mettrez-vous en place ?

M. Turcan: Le 1er janvier 2016.

Le secrétaire du CE : Vous serez en capacité de nous donner les éléments au CE du mois

de décembre?

M. Turcan: Oui.

3 - Compte-rendu de la commission tour de service du 5 novembre 2015

3605

Conducteurs péage :

 Comment se fait-il que les conducteurs péage travaillent le samedi? C'est non conforme à la C51.

Mme Bastide répond qu'ils travaillent toujours le samedi depuis la C80 et que c'est un besoin sur le plateau.

La C80 prévoit expressément la possibilité pour les conducteurs péage de travailler le week-end et les jours fériés.

Nous notons que sur certains districts, il y a plus de postes travaillés le samedi.

L'organisation du 3605 prévoit en 2016 que les conducteurs péage travaillent le même nombre de samedis et de WE sur tous les plateaux.

• Pourquoi le DMJT (durée moyenne journalière travaillée) de Magali Fourcassa était de 7h49 en 2015 et est passé à 7h51 en 2016 ?

Mme Bastide dit que c'est une erreur de transcription; que c'est bien 7h51.

La DMJT est identique en 2015 et 2016 pour l'ensemble des conducteurs péage.

> Techniciens péage :

Nous remarquons qu'il y a peu de repos le lundi pour les TP.
 Mme Bastide dit que le lundi est un jour identifié comme un jour de forte activité.

PEAGE

Sète:

> Techniciens péage :

 Nous remarquons qu'il y a très peu de lundi de repos pour certains et aucun pour d'autres.

Mr Pardes répond que le lundi est un jour de reprise dans le tour de service.

- Nous notons une iniquité dans les WE travaillés avec des séries de 4 à 5.
 Cet état de fait est consécutif à la construction du tour mais n'est pas définitif. En effet au cours de l'année suivant les besoins et les demandes de congés ou APA, ces séries seront vraisemblablement modifiées.
- Mme Betti et Mr Traver ont 7 dimanches travaillés d'affilé.
 Il s'agit d'une erreur qui sera rectifiée. Mr Traver est par ailleurs en longue maladie.

Superviseurs péage :

 Mr Despierre a 2 séries de 5 WE de travail d'affilé et Mme Galay a aussi une série de 5 WE.

Mr Pardes dit que c'est conventionnel et qu'il n'est pas le seul.

 Pourquoi Mme Galay qui travaille à 85% a plus de postes programmés sur le 1^{er} semestre?

Mr Pardes répond qu'elle n'a posé que 2 semaines de congés et qu'il n'y a pas de volonté particulière de charger le 1^{er} semestre.

 Mrs Guizard et Nicolas n'ont pas de WE complets de repos pendant 8 semaines hors CP.

Mr Pardes va le regarder.

> Conducteurs péage :

Pourquoi ont-ils un DMJT de 7h51 en 2015 et de 7h53 en 2016 ?
 Mme FAU dit que c'est par rapport aux jours fériés qui tombent le dimanche.

Narbonne:

Superviseurs péage :

• Mme Beauclair demande pourquoi des postes coupés ont été programmés; ce qui ne respecte pas la C80.

Mr Bergé explique que l'on peut les programmer et qu'ils correspondent à un réel besoin en journée sur Narbonne-est : le matin, à midi et en fin d'après-midi.

Il propose néanmoins de remplacer ces postes 9h-13h/15h-19h par des 10h/18h ou 11h/19h pour les SP tours fixes. Il reviendra vers les salariés concernés. Les postes coupés correspondent à un réel besoin qu'on peut déjà prévoir identique en 2017.

• Sur la semaine 30, Mr Giano a un poste programmé 16h/00h18 avant son week-end de repos.

Mr Bergé dit qu'il s'agit d'une erreur et qu'il fera un 15h/23h18.

Pourquoi, sur la période estivale, Mr Giano a 8 WE de travail d'affilé (semaine 38 à 45),
 Messieurs Hidalga, Vallier et Olive en ont 7 et Mr Behr en a 6?

Mr Bergé dit que Mr Vallier a posé 5 semaines de congés en septembre et qu'il va modifier son tour, il enlèvera 1 P3 sur la semaine 31 et il mettra 1 P2 à la place.

Pour Mr Hidalga, il explique que c'est par rapport à son temps partiel et pour Mr Olive, qu'il a posé 3 semaines en septembre et que la semaine 26 en juin lui a aussi été accordée.

Il précise que les dispositions conventionnelles sont respectées.

• Pourquoi Mr Depaule a-t-il perdu ses 18 minutes?

Mr Bergé indique que ce salarié est détaché à Truck Etap.

• Mme Villanti a précisé qu'elle voulait le dimanche 7 août dans ses congés d'été ce qui n'apparaît pas dans son tour.

Mr Bergé vérifiera et reviendra vers la salariée.

La salariée a été vue, il n'y a pas d'erreur.

• Quel est le congé principal de Mr Arquié?

Mr Bergé répond que c'est en juin, semaines 24 et 25, choix de Mr Arquié.

Pourquoi 121 matins programmés dans le tour de Mr Arquié?

Mr Bergé précise que M Arquié va diversifier son activité avec des horaires correspondant à un poste de type 7h-15h.

> Techniciens péage :

Nous remarquons qu'il n'y a pas de repos le lundi dans la grille.

Mr Bergé renvoie à la réponse de Sète et précise que c'est comme cela depuis 2012.

 Est-ce la volonté des agents Matéo, Ferrié, Fuentes de débuter les congés d'été en milieu de semaine?

Mr Bergé répond que oui.

Nous demandons qu'après un poste 16h/24h soit noté un petit repos (r) sur le tour pour que cela soit plus visible.

Les quelques modifications concernées seront effectuées.

- Mr Soulié demande pourquoi il y a ¼ d'heure supplémentaire à effectuer au moment de la coupure des postes coupés et que par conséquent la coupure n'est plus que de 1h ¾ au lieu de 2h.
- La commission ne comprend pas que ce quart d'heure soit rajouté sur d'autres horaires, comme : 8h30-12h45, 9h-13h15, 10h-13h15, puisque le problème se situe à 12h et demande qu'il soit supprimé.

Mr Bergé répond Que le quart d'heure a été rajouté pour éviter des coupures supérieures ou égales à 2h lors de postes coupés, ce qui aurait eu pour conséquence de décompter 2 postes dans le SRAF des salariés.

Carcassonne:

La commission note que les tours des agents étaient tous mélangés : SP, TP, SPP.

Techniciens péage :

RAS

Superviseurs péage :

- Pourquoi des postes courts (de 6h et 7h) sont programmés (Ex: 7h-13h18, 5h-12h48)?
 Mr Miquel répond que c'est pour respecter le nombre d'heures à réaliser.
- Pourquoi Mr Marsotto est-il marqué SPP et n'avons-nous pas son tour fixe ?
 Le tour de SP de M Marsotto sera transmis prochainement.

Rivesaltes:

> Techniciens péage :

Pourquoi n'y a-t-il pas de repos les lundis et mardis, l'été?
 Mme Defresne répond que cela correspond au besoin lié à l'activité.

> Superviseurs péage :

- Pourquoi Mrs Penel et Toreilles n'ont pas de petits repos notés sur le tour de service après les P3 ?
 - Il s'agit d'une erreur.
- Pourquoi Mr Toreilles qui a un taux d'activité à 75,89% fait 25 nuits et Mr Penel à 100% en fait 23?

Mme Defresne indique que Mr Toreilles ne pose pas de congés l'été.

Pourquoi Mr Penel a 2 séries de 4 WE travaillés ?

Mme Defresne explique que c'est normal par rapport à ses congés et à l'activité plus dense sur la période.

Superviseurs péage polyvalents :

Ils n'ont pas de lundis de repos alors que les SP en ont.

Mme Defresne indique que ce n'est pas parce que les repos ne sont pas identifiés qu'ils travailleront. Par ailleurs, comme pour les autres districts, le lundi est un jour de plus forte activité.

 Durant la période estivale, Mmes Mas, Panayot et Saqué et Mr Pujol ont aussi des séries de 2 et 3 WE blancs.

Mme Defresne répond qu'ils sont détachés dans d'autres services.

Mme Agremont a 5 WE blancs de la semaine 36 à 40 et 4 séries de 4 WE blancs ?
 Mme Defresne précise qu'elle est détachée.

Conducteurs péage :

Nous notons qu'ils travaillent souvent le samedi.

La C80 prévoit expressément la possibilité pour les conducteurs péage de travailler le week-end et les jours fériés.

AGENTS DE SURVEILLANCE

Carcassonne:

- Nous notons un déséquilibre sur la programmation des WE de repos.
- Dans le tableau TSM 2016 et sur leur tour de service, le nombre total de WE programmés hors CP est de 16 pour Mrs Delmas et Varinich et de 17 pour Mr Tailhan, il leur est compté les WE de repos pendant l'astreinte.

Mr Depouès dit que les WE d'astreinte ne sont pas des repos et que le nombre de WE de repos est conventionnel.

- Pourquoi manque-t-il un repos sur le tour de Mr Varinich sur son congé principal ?
 Mr Miquel : Il faut l'identifier.
- Est-ce qu'il y aura des P3 lors des forts WE?

Mr Miquel: Oui pour le WE du 14 juillet.

• Pourquoi n'y a-t-il pas d'équité entre les 3 agents : un déséquilibre jusqu'à 18 postes entre les P1 et P2 de Mr Delmas, 14 postes entre les P2 et P1 de Mr Varinich et 2 postes entre les P1 et P2 pour Mr Tailhan ?

Mr Miquel répond qu'il reviendra vers les salariés concernés.

Mr Delmas a un taux d'activité de 85,06% en C32 au lieu de 80%, ce qui ne respecte pas son avenant.

Mr Miquel dit que les dispositions contractuelles seront respectées avec les semaines de modulation.

Il nous manque toujours le tour de Mr Fina.

Mr Miquel dit qu'il sera transmis.

Narbonne:

- Nous demandons s'il y aura des renforts (tous postes) sur WE à fort trafic ?
 Mr Bergé répond que oui, le vendredi après- midi et samedi matin.
- Pourquoi l'activité C32 (entretien des aires) n'est-elle pas notée ?

Mr Bergé indique avoir omis d'indiquer la précision indiquée au bas des TSA comme l'an passé. 40 à 45% de propreté et 50 à 55% de sécurité.

Les salariés le savent déjà, rien ne change pour eux, c'est la même organisation qu'en 2015.

Pourquoi y a-t-il un écart dans le nombre de P1 entre Mr Janvier(x 34) et Mr Martinez (x46)?

Cet écart sera rattrapé lors des périodes de modulation.

 Mr Sendon demande que les postes en binôme avec JF Rodriguez soient équilibrés pour que cela ne soit pas toujours la même personne qui fasse les sanitaires.

Mr Bergé dit que c'est déjà solutionné, que tout le monde tournera avec lui et qu'il fera 10% de son poste en activité propreté.

Pourquoi Mr Rodriguez a 4 WE travaillés d'affilé en juillet/août ?

Mr Bergé dit que c'est normal, que cela reste conventionnel en fonction des congés posés.

Sur le tour de Mr Rodriguez, nous notons des séries de 5P1 coupées par 1 repos : P1 P1 P1 R P1 P1.

Mr Bergé précise que cela a été modifié par P1 P1 R P2 P2.

Sète:

- Nous demandons si des renforts sont prévus cet été pour les WE à fort trafic ?
 Mr Pardes répond qu'il positionne tous les ans des renforts en fonction du trafic.
- Pourquoi Mr Fuentefria a 0% de propreté des aires C32 ?
 Mr Pardes dit qu'il s'agit d'une erreur et que ce sera rectifié.
- Pourquoi y a-t-il un écart important entre les P1 de Mr Grimal (x44) et Mr Cosquer (x56) ainsi que les P2 de Mr Salvan (x46) et Mr Girard Robert (x59)?
 - Mr Pardes explique que Mr Dutard assure l'équilibre descompteurs en fin d'année.
- Pour quelles raisons, dans le tableau, le nombre de « J » va de 0 à 12 ? C'est le seul district où cela apparaît.

Ex: pour Girard Alain: semaine 5: Lundi C12, semaine 14: idem.

Mr Pardes dit que cela reste à vérifier pour tout le monde et qu'il apportera la réponse.

Le positionnement des J permet d'assurer conventionnellement un taux de fixité. Dans tous les cas les temps de repos entre 2 postes seront respectés.

Rivesaltes:

Pas de tours disponibles. Les tours seront transmis prochainement.

VIABILITE

Narbonne:

Mr Bergé précise que tous les salariés à ce jour, ont eu leur tour de service.

- Pourquoi Mr Gonzalez a 8 journées de travail d'affilé du 4 au 17 juillet, WE compris ?
 Mr Bergé dit qu'il s'agit d'une erreur qui sera corrigée.
- Pourquoi sur le WE du 9 et 10 juillet, 8 salariés sont planifiés, 4 en P1 et 4 EN P2?
 Mr Bergé explique que l'on ré-internalise une partie de la propreté ce WE là et celui du 27 et 28 août et que les week-ends travaillés ont été répartis sur l'ensemble des ouvriers.
- Pourquoi hormis 5 salariés, tous ont des WE de travail planifiés la première quinzaine de juillet et la dernière quinzaine d'août?
 - Par rapport à la réinternalisation de la propreté sur 3 WE de la période estivale. Au final, tous les salariés seront sollicités les WE de la période estivale (EQUITE)
- Pour la propreté des sanitaires pendant la saison estivale, on fera appel à une entreprise extérieure, peut-être le CAT.

Le ramassage des CSE se fera à 2 en période estivale. Idem qu'en 2015.

Sète:

Est-ce que la planification des tours comportant des WE propreté est passée par le volontariat?

Mr Pardes répond qu'il y a eu une volonté d'équité et qu'ils font tous 1 WE.

Nous notons moins d'ARTT en période estivale :

Mr Pardes dit que leur pose est limitée l'été, période de plus forte activité.

Carcassonne:

Ras

Rivesaltes:

Pourquoi Mr BOUOUDA a 5 semaines consécutives sans WE complet de repos ?
 Me Valade précise que cela a été corrigé.

RST

- Nous remarquons que Mr Ferrié a :
 - 5 WE d'affilé de travail (de la semaine 31 à36)
 - qu'il a une série : 2P3, r,3P1, 2P2, R (semaine 1 et 2)
 - et une série : 2P1, 1P2, 2P3, r, R, 3P1, 2P2.

Mme Bonnel précise que les semaines 1 et 2 ont été modifiées et qu'il sera donc en repos le 06/01; que pour les semaines 47 et 48 : le 14/11, il sera en réunion de service au lieu du P1 et le P1 du 21/11 sera repositionné ailleurs.

Elle reviendra vers le salarié pour voir avec lui.

Le RST a été vu ; il a été convenu d'un WE juste avant son congé principal et de la suppression du poste du 21/11.

Mr Depouès intervient en disant que les polyvalents viennent en appui des RST.

Pourquoi Mr Giunta travaille 10 jours sur 12 en juillet ?

Mme Bonnel précise qu'une séquence a été corrigée, et qu'il faut peut-être enlever le P2 du 5 août. Elle précise que 7 régulateurs sont absents ainsi que 3 polyvalents sur cette période.

Une modification de la séquence a été réalisée en concertation avec le RST.

Pourquoi Mr Ragnère a 5 P1 sur la même semaine(33) du 8 août ?
 Mme Bonnel va le regarder.

Cette série a été corrigée ainsi qu'une autre en semaine 19 en accord avec le RST.

 Nous notons qu'il manque 1 repos à Mme Blanc après ses congés en septembre. Il faudrait lui rajouter un repos (faire un copier/coller avec le tour de Mme Behringer).

Mme Bonnel précise que cela dépend de son début de congé et qu'elle va le vérifier. L'encadrement des congés a été corrigé avec un impact sur des postes qui ont été vus avec la RST.

Est-ce que la période de congé de Mrs Lencioni et Giunta débute le dimanche ?
 Sinon il leur manque un jour de repos.

Mme Bonnel dit que ce sera vérifié et corrigé si besoin.

Les corrections de R et CP sur ces 2 tours ont été réalisées.

CST

Ras

GME

La CGT rajoute,

Dans le service GME, il y a des discriminations entre les salariés.

Les CMO interdisent à certains salariés de poser des RTT fixes pendant les vacances scolaires (hors été) mais les autorisent à d'autres.

Peut-on leur demander de modifier les TSA pour rétablir l'égalité entre les salariés ?

Seuls les ARTT Fixe sont programmés sur le TSA, tout au long de l'année, y compris pendant les périodes de vacances scolaires, et ce afin de garantir une équité entre les TMO.

La validation des autres congés posés hors TSA fait l'objet d'un arbitrage en fonction de la charge de travail et des souhaits des salariés qui sont pris en considération dans la mesure du possible.

DRE

Ras

DELOCALISES

Ras

কৈপ্ডক্ষপ্ৰকিপ্ডক্ষপ্ৰকিপ্ডক্ষপ্ৰকিপ্ডক্ষপ্ৰ

Questions des élus :

<u>Le secrétaire du CE</u>: Nous n'avons pas eu les informations suite à nos questions en séance. Certains compléments sont à apporter.

Mme Valade: Des questions ont été posées à l'encadrement qui s'est rapproché des salariés concernés par les demandes d'aménagement de tour.

Trois tours de service sur Rivesaltes concernant la patrouille ont été communiqués aux membres de la commission, il ne s'agit pas des tours définitifs.

Le secrétaire du CE: Notamment un salarié dont le statut a été modifié et qui n'a pas encore donné son accord. Si nous reprenons les questions en instances; Concernant les superviseurs péage sur Sète, 2 salariés n'ont pas de week-end complets de repos pendant 8 semaines hors CP, M. Pardes devait s'en charger, pouvez-vous nous dire ce qu'il en est?

Mme Valade: Les tours ont été modifiés.

Le secrétaire du CE : Vous nous transmettrez les tours ?

Mme Valade: Oui.

<u>Le secrétaire du CE</u>: Sur Narbonne concernant toujours les superviseurs péage sur les postes coupés, M. berge devait faire des modifications, est ce que cela a bien été réalisé en accord avec les salariés ?

Mme Valade: Oui. Voulez-vous les tours?

Le secrétaire du CE: Le CE doit avoir toutes les modifications faites sur les tours de services. Sur Narbonne les poste coupés des techniciens péage, il y a eu suppression du temps de passation de consigne sur les postes du matin remplacé par un ¼ d'heure de travail supplémentaire de manière à ne pas décompter 2 postes dans la journée. Nous avions compris que le temps prévu conventionnel de 18 mm était maintenu sur le poste d'après-midi hors il semblerait qu'il soit dit lors des réunions de services que ce temps serait également supprimé.

M. Soulié: J'ai évoqué ce sujet avec M. Bergé, nous aimerions connaître la raison? Pour le quart d'heure supplémentaire à 12 h il nous a expliqué que c'était dû au trafic. Sur les autres postes nous ne comprenons pas ce ¼ d'heure supplémentaire. Il n'est plus justifié et le temps de passation de consignes est prévu conventionnellement.

M. Turcan: Pensez-vous que ce que nous appliquons est conventionnel?

M. Moreno: Non.

M. Turcan : C'est conventionnel et appliqué sur différentes régions.

M. Turcan: A ce jour il n'y a plus besoin de passation de consignes sur tous les postes.

M. Moreno: La C80 précise dans son titre 1, chapitre 2, aliéna 1

«Sont compris dans les 1450h de travail, le temps de travail effectif, c'est à dire les postes de travail et la prise et la fin de poste... »

Toujours dans le titre 1, chapitre 2, alinéa 3 « Durée journalière du travail »

« La durée minimale planifiable d'une journée de travail est de 4h + 18 minutes de prise et de fin de poste (pause de 15 minutes comprise).

La durée maximale planifiable est de 9h + 18 minutes (plus 18 minutes en cas de poste coupé) de prise et de fin de poste. »

Pour les élus UNSA cela n'est pas conventionnel. En effet, si des postes coupés sont planifiés, chaque ½ poste doit être accompagné des 18 minutes de forfait de prise et fin de poste.

M. Turcan: A partir du 1^{er} janvier nous allons mettre des postes de 8h.

M. Chaubet: Vous allez à l'encontre de la convention.

Le secrétaire du CE: Pourquoi a-t-on rajouté 18 mn de prise de poste dans cet article de la convention ? Les négociateurs souhaitaient préciser qu'il devait être conservé.

M. Moreno: J'aimerais bien comprendre votre version. Comment lisez-vous la convention?

M. Turcan:

La durée minimale est de 4 h plus 18 mn Et la maximale c'est 9 h 18 mn Entre les deux, des postes de 7h ou de 8h sont possibles.

Le secrétaire du CE: Quel est votre intérêt de faire cela ? Vous ne pourrez pas dépasser le nombre de postes et le nombre d'heures ; c'est prévu conventionnellement. Nous vous demandons le nombre d'heures et de postes réalisés en 2015 pour l'ensemble des salariés du péage. Vous êtes tenus de nous communiquer l'information.

M. Turcan: La souplesse. Nous sommes en sur effectif, sauf que nous avons besoin de salariés l'été. Il y a une convention et nous l'appliquons.

M. Moreno: Une précision vous dites entre les deux je peux faire des poste de sept ou huit heures, nous on vous dit sur un poste coupé il faut qu'il y ait deux fois 18 mn.

M. Turcan: Une seule fois en cas de poste coupé.

Le secrétaire du CE: Je ne vois pas le gain que vous allez avoir. Vous n'allez rien gagner si ce n'est du mécontentement.

M. Turcan: Nous appliquons la convention telle qu'elle est signée. Pour quelle raison utiliser du temps consacré au billetage alors que ce n'est plus utile!

Unsa: Les 18 mn correspondent à une prise et une fin de service.

M. Turcan: A la téléassistance cela ne se justifie pas.

M. Moreno: Vous considérez qu'à la téléopération il n'y a des passations de consigne?

M. Turcan: A part le télé exploitant, aucun salarié n'a besoin de passation de consignes.

Mme Valade: Sur d'autres régions, d'autres dispositifs ont pu être essayés tels que la passation de consigne lors de chevauchements de poste, ou par l'intermédiaire de cahiers de consignes écrites, la passation orale n'est plus nécessaire.

M. Turcan: Pourquoi les salariés sont -ils attachés à ces passations?

<u>Mme Chaubet</u>: Quand j'arrive à la télé opération j'arrive 15 mn avant, je nettoie mon poste, comment dois-je faire maintenant?

M. Turcan: Vous arrivez à l'heure de début de votre poste, vous vous préparez et vous commencez lorsque vous êtes prête cela n'aura pas d'incidence puisque de toute manière, il y a toujours a minima deux personnes en place.

M. Chaubet: Il y a une remise en cause de la convention.

<u>Le secrétaire du CE</u>: Vous dites M. Turcan que notre DRE est la seule région où les passations de consigne se pratiquent encore ? Nous vérifierons.

M. Soulié: Je voudrais revenir au quart d'heure supplémentaire programmé par M. Bergé, pourquoi est-il rajouté à 13 et 14 h ?On ne comprend pas vu le trafic à ces heures-là ?

M. Turcan: Nous vous répondrons.

M. Moreno : Vous dites que sur des postes coupés de 4 h il y aura un minimum de 4 h 18 mn qu'une seule fois ?

<u>Unsa</u>: Nous allons perdre de l'argent; vous nous payez 175 fois 18 mn. Vous nous les payerez plus?

M. Turcan: A mon avis vous n'aurez pas de perte. Vous pourrez faire des postes de 9 h.

► Carcassonne Superviseur péage

<u>Le secrétaire du CE</u>: Des postes courts sont programmés à 6 ou 7 h. Nous avons demandé à vérifier que le nombre de poste conventionnel soit respecté.

Mme Valade: M. Miquel a dû le vérifier.

Carcassonne agents de surveillance :

Le secrétaire du CE : Nous avons noté un déséquilibre sur le tour. Cela devait être vérifié.

Mme Valade: Les projets de tours modifiés seront transmis.

Viabilité : modalité de programmation week-end propreté.

<u>Le secrétaire du CE</u>: Pour la programmation des WE propreté, nous avons demandé à ce que soit appliqué la C51.

Je vous rappelle la convention :

« La propreté fait partie des missions permanente de la filière viabilité, lorsque les besoins su service nécessitent d'effectuer des taches de propreté le week-end il sera fait appel en priorité au volontariat.

A défaut de volontaire il sera fait appel à des équipes spécifiques qui seront constituées si les besoins le permettent et se consacreront en priorité à la propreté le week-end soit la sous-traitance. »

Avez-vous fait appel au volontariat pour programmer cette activité?

<u>Mme Valade</u>: L'organisation des équipes spécifiques est faite en fonction des besoins c'est-à-dire sur les week-ends programmés dans les tours.

Le secrétaire du CE: Oui tout en respectant les conventions. Sur Rivesaltes il y avait une équipe spécifique, sur les autres districts, des salariés ont été mis sur les tours d'office sans faire appel au volontariat. Nous vous demandons d'appliquer la convention.

▶ RST

<u>Le secrétaire du CE</u>: Certains cycles avaient été mis en avant et nous n'avons pas les réponses.

Mme Valade: Nous vous transmettrons les tours modifiés.

Le secrétaire du CE: Pour les polyvalents, nous vous demandons le bilan des postes programmés jusqu'à la fin de l'année et déjà réalisés et ce par trimestre, On vous a également demandé dans les TSA pour pouvoir respecter la convention que les 5 postes par trimestre soient programmés pour les polyvalents, ce qui n'est pas le cas. Pour les RST dans le tour télécom, un certain nombre de semaine sont en temps différé, nous vous demandons le bilan pour 2015 des P1 P2 et P3 réalisés par RST.

Mme Valade: Nous regarderons ces éléments pour la réunion du CE du mois de janvier. Sur la programmation des postes RST polyvalents, en début d'année, les RST connaissent la programmation du minimum de postes à effectuer.

Le secrétaire du CE: Je suis persuadé qu'à minima au premier trimestre les 5 postes n'ont pas été respectés.

M. Turcan: Qu'en pensent les salariés?

Le secrétaire du CE: Certains salariés nous disent que les postes sont mal répartis, beaucoup de postes à certaines périodes et peu le reste de l'année. Il y a beaucoup d'évolution au PC et ils ont besoin de cette continuité prévue conventionnellement tout au long de l'année pour ne pas décrocher. Et je rappelle que la contrainte des 5 postes par trimestre était une demande qui émanait d'ASF, pas des organisations syndicales.

M. Turcan: Il est important d'avoir l'avis des salariés.

<u>Le secrétaire du CE</u>: Oui bien sûr, mais il est aussi important de respecter les conventions, les polyvalents étaient prévus pour renforcer le PC pas pour assurer le fonctionnement courant comme vous le faites.

▶ GME

M. Soulié: Dans le service GME, il y a des discriminations pour la pose des ARTT entre les salariés. Nous demandons à ce que l'équité soit rétablie entre les salariés.

Mme Valade: Les demandes d'absence font l'objet d'un arbitrage; les salariés ont toujours la possibilité de se rapprocher de leur encadrement.

M. Soulié: Cela a été fait mais sans succès.

M. Moreno: L'arbitrage doit être objectif. C'est toujours les mêmes critères qui reviennent en avant. Et je confirme que les salariés sont allés voir leur hiérarchie.

4 - Avis du CE sur les tours de service 2016

Le secrétaire du CE: En préparatoire le CE a considéré que nous n'avions pas toutes les réponses posées par rapport aux tours présentés ni l'avis du CHSCT, l'avis ne sera donc pas formulé aujourd'hui.

M. Moreno: Comment fait 'on pour le CHSCT? Nous n'avons pas les réponses à nos questions et la réunion est prévue après le CE de décembre.

<u>Mme Valade</u>: Nous vous proposons de décaler le CE au 22 décembre. Le CHSCT pourra ainsi formuler son avis le 16 décembre.

Nous entendons vos remarques, néanmoins la plupart des questions ne portent pas sur des aspects conventionnels. Nous sommes revenus vers les salariés, nous allons vous transmettre les tours modifiés, pour autant je ne pense pas que cela changera l'avis que vous entendez donner.

M. Moreno: Si vous anticipez les avis! Au-delà de l'avis il y a toutes les articulations des tours.

Mme Valade: 20 tours sur 500 ne feront pas basculer un avis. L'an dernier il n'y a pas eu de CHSCT spécifique sur les tours. Cette année nous avons programmé une réunion supplémentaire et l'étude des tours a été, semble-t-il, d'une meilleure qualité que l'année passée.

M. Moreno: Nous avons posé des questions au CHSCT et nous n'avons pas les réponses.

Le secrétaire du CE demande une suspension de séance.

Reprise de la séance

Le secrétaire du CE: Nous allons vous demander de transmettre le plus rapidement possible les réponses au CHSCT. Il y a une préparatoire de cet instance le 14 veille du CE et le secrétaire du CHSCT donnera l'avis le 15 jour du CE. Il faut que cette situation reste exceptionnelle et à l'avenir, nous aimerions avoir les réponses suffisamment tôt pour se prononcer.

M. Moreno: Notre demande est 'elle légale?

M. Turcan: Si nous sommes tous d'accord, il n'y a pas de souci.

5 - Réponses aux questions de la commission emploi formation du 19 octobre 2015

Sylvie Genest présidente de la commission en fait le compte-rendu.

1. Point d'étape du plan de formation 2015 au 06 octobre :

Budget 704 914 € - réalisation en terme de coût : 48 % soit : 340 763 € Réalisation en heures : 77 % soit : 12 708 heures pour 16 545 heures prévues.

La commission constate que 20% de l'effectif prévu ne participera pas aux stages ? Pouvez-vous nous dire sachant qu'il reste un trimestre pour clore le plan de formation où nous en serons fin décembre ?

Au point d'étape arrêté au 6 octobre 2015, 79% de l'effectif prévu était réalisé ou engagé. Ce chiffre ne tient pas compte des éventuelles formations restant à venir qui ne sont pas encore programmées à cette date.

Il n'est par ailleurs pas possible de prévoir l'état de clôture avant la fin de l'année.

Quelles sont les principales causes à ce jour des "non réalisation"?

Les raisons principales des formations non réalisées sont : modules de formation non livrés, indisponibilité de formateur, absence des stagiaires.

Pour la catégorie "Exploiter" : moins de la moitié de l'effectif prévu a été réalisé. Idem pour la catégorie "Prévention Sécurité".

Ces actions seront elles reportées en 2016 d'une manière prioritaire?

Selon les motifs de non réalisation, les formations relatives à ces catégories pourront avoir lieu d'ici la fin de l'année (notamment pour prévention sécurité) ou en 2016 le cas échéant.

Pourquoi y a-t-il un écart important entre les catégories de personnel, entre la prévision et la réalisation ? Dans "Exploiter" et "Prévention Sécurité".

Regard par libellé de stage :

"Sécurisation des données bancaires PCI DSS" : personne n'a effectué ce stage pourtant obligatoire pour le public péage et GME. Pour quelles raisons ?

Les staglaires prévus en 2015 ayant déjà bénéficié de la formation initiale ont suivi un recyclage sous forme d'un accompagnement au poste de travail.

Cette formation est obligatoire pour les salariés de la filière péage uniquement.

"Incendie": le recyclage est tous les combien? Quelle est la population ciblée?

Le recyclage de la formation incendie est prévu tous les 5 ans pour l'ensemble du personnel.

Les actions de "prévention" : activité physique, port de charges, atelier, travaux en hauteur, gestion du risque d'agression, nouveaux SST et viabilité n'ont pas eu lieu. Pourquoi personne n'a suivi au moins un de ces stages prévu au plan ?

Pour la formation prévention activité physique : les formateurs, nouvellement formés, devraient pouvoir programmer des sessions en 2016.

Pour la formation de sensibilisation au port de charges : des sessions sont programmées en novembre 2015.

Pour la formation prévention atelier : nous réfléchissons à une éventuelle mutualisation des stagiaires avec d'autres DRE.

Pour la formation travaux en hauteur : les stagiaires pour lesquels cette formation est nécessaire ont été formés en 2014.

Pour la formation gestion du risque d'agression : 6 stagiaires étaient prévus, 7 l'ont suivi.

Pour la formation nouveaux SST : 50 stagiaires ont bénéficié de la formation.

Pour la formation prévention viabilité : un FIO doit être formé afin d'assurer la formation de ces stagiaires en 2016.

"Certification tracé": concerne quelle population?

Ouvriers autoroutiers et agents de surveillance. Il s'agit d'une formation en 4h qui aborde une partie théorique et une partie pratique sur l'une des certifications tracé (pose et dépose / FLR / FLU / interventions d'urgence), en fonction de l'habilitation visée.

"Habilitation sécurité niveau 2" : Quel est le contenu ? Pour quel public ? idem pour la "Pratique de la conduite des chargeurs".

Formation comprenant une partie théorique et une partie pratique pour tout salarié étant amené à devoir effectuer des interventions de courte durée sur le tracé dans le cadre de ses missions.

idem pour la "Pratique de la conduite des chargeurs".

Autorisation de conduite pour les engins de la catégorie 4 destinée aux utilisateurs.

Les divers modules pour une meilleure approche technique du métier de la viabilité n'ont pas été dispensés. Pour quelles raisons ?

Au moment de l'élaboration du plan de formation, ne disposant pas d'élément significatif, le choix a été fait de programmer, dans le cadre de la diversification, l'équivalent d'un parcours complet comprenant un ensemble de modules pour 8 stagiaires. Cette prévision ne correspondait pas au besoin final, d'autant que certains modules sont toujours en cours d'élaboration. Néanmoins, les salariés en diversification bénéficient d'un accompagnement au

poste dans le cadre de leurs activités de diversification.

"Parcours maîtrise d'œuvres travaux" : Quel est le contenu et l'objectif de cette formation externe, Est-ce la formation conducteur de travaux ?

A l'issue de la formation, les stagiaires auront reçu des enseignements leur permettant d'assurer la maîtrise d'œuvre de travaux de petite et moyenne envergure; de maîtriser le langage des travaux publics et VRD (Voirie et Réseaux Divers); de gérer un chantier et les facteurs environnementaux d'une affaire.

"Formation éco conduite" : Pourquoi le stage n'a pas eu lieu ?

La réalisation des sessions est conditionnée à la disponibilité du simulateur de conduite. Des sessions sont programmées en novembre 2015.

"Opus VA": Prévision 9 stagiaires et réalisé 78 stagiaires, pourquoi cet écart ?

OPUS VA est une dénomination commune pour la formation au métier du 3605. Avec l'évolution métier, de nouveaux modules ont été ajoutés, mais toujours sous cette même codification. Au cours de l'année, ont été créées de nouvelles codifications afin de clarifier et dissocier ces formations (bienvenue VA réclamation; utilisateurs, opus va module impayés, opus formules Escota, opus formules Cofiroute, etc...).

"FIMO": quel est l'objectif du stage?

FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire) s'adresse à des salariés susceptibles de faire du transport PL pour le compte d'un tiers en dehors du tracé autoroutier.

"Renfort péage" : Quel est le public pour cette formation ?

Les salariés concernés par ce module sont ceux qui interviennent en renfort terrain. Le module est en cours de refonte et devrait être prêt en 2016.

"La sécurité du réseau par les inspections ISRI" : quel est le contenu du stage Connaître les fondamentaux de la sécurité routière et savoir mettre en application la méthode de réalisation des ISRI (inspection de Sécurité Routière d'un Itinéraire) afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité sur l'autoroute.

Quel public ? Encadrement des services ES et collaborateurs ASF réalisant des ISRI.

"Comment gérer un risque d'agression": une réflexion est-elle en cours pour l'étendre au personnel péage, GME et patrouilleurs ? Combien de personnes ont ou vont suivre ce stage ? Effectivement une réflexion est en cours. L'ensemble des salariés en espace clients sera formé.

"**Prévention des risques liés à l'activité physique**" : 19 stagiaires programmés, le stage va t'il avoir lieu ?

Les formateurs, nouvellement formés, devraient pouvoir programmer des sessions en 2016.

Pouvons-nous avoir le taux d'absentéisme des formations déjà réalisées ? 14%.

Les salariés délocalisés : plan de formation 2015 au 22 septembre 2015 :

Budget: 11804 € - Réalisation (coût total): 45%

Réalisation en heures: 72%

La DRE LR compte à ce jour 14 personnes « délocalisées ». 29 personnes ont suivi un stage pour 31 prévues.

Pour les salariés délocalisés, qui leur fait l'entretien professionnel?

Comme pour l'ensemble des salariés, l'entretien professionnel est réalisé par leur encadrement.

Les salariés en diversification d'activité, les détachements et les passerelles

La direction nous a remis un état des lieux des personnes en diversification d'activité avec leur district/service d'origine, le poste actuel et l'activité effectuée.

Un débat s'instaure autour de ces activités et la gestion de ces dernières en termes de conditions d'emploi ; notamment les formations autour d'une activité ponctuelle en termes de sécurité. Quelle est la part des formations destinées à ce public ?

Les salariés en diversification bénéficient d'un accompagnement en 4 volets dans la filière d'accueil : accompagnement humain, accompagnement sécurité et ISO, accompagnement santé au travail (visite médicale spécifique), accompagnement acquisition des compétences qui passe par de l'accompagnement au poste et de la formation. A ce jour certains modules de formation sont toujours en cours d'élaboration.

La commission souhaite connaître le pourcentage de diversification d'activités par salarié en 2015 et avoir le point sur les entretiens professionnels.

Le pourcentage des entretiens professionnels réalisés pour 2015 est de 97%. La part des entretiens non réalisés correspond aux salariés absents (longue maladie).

Pour quelles raisons des stages pour les agents en diversification n'ont pas eu lieu, stages pourtant programmés au plan?

Au moment de l'élaboration du plan de formation, ne disposant pas d'élément significatif, le choix a été fait de programmer, dans le cadre de la diversification, l'équivalent d'un parcours complet comprenant un ensemble de modules pour 8 stagiaires. Cette prévision ne correspondait pas au besoin final, d'autant que certains modules sont toujours en cours d'élaboration. Néanmoins, les salariés en diversification bénéficient d'un accompagnement au poste dans le cadre de leurs missions de diversification.

Projet du plan de formation 2016 :

Budget prévisionnel : 888 121 € en termes de coût total pour 15 889 heures. et un effectif total de 1721 stagiaires.

Que représente le budget en pourcentage de la masse salariale ? 4,07%

Pourquoi n'avons-nous pas la ventilation du budget interne/externe?

Ventilation cout pédagogique : 29% Externe / 71% Interne.

L'entretien "Sécurité" : où en est-on aujourd'hui de leurs réalisations?

A fin octobre, 65% des entretiens prévention étaient réalisés.

Sert-il pour l'élaboration du plan notamment en ce qui concerne les formations "sécurité" ? Nous vous invitons à relire le support de l'entretien et sa notice.

- La commission souhaite que l'accent soit mis sur la transparence des formations par la connaissance de leur contenu, objectif et public ciblé pour tous les salariés.

"**Exploitation terrain**": Pour quel public ? 101 stagiaires programmés. Public péage (TP, SP, CP).

"Maintenance 1er niveau balayeuse" : Une personne programmée dans quel service ? Service Atelier.

"Client viabilité": Pouvez-vous préciser le public cible ? (19 stagiaires programmés). Ouvriers autoroutiers, ouvriers d'entretien, agents de surveillance.

"Préparation annuelle à la saison hivernale" : Pour quel public ?

Conducteurs Sécurité Trafic et Régulateurs Sécurité Trafic

(lien avec "Perf. Mistral métier RST et outils)?

Oui, ce sont des formations métier service ES.

"Certification tracé": Est-ce une formation initiale ou recyclage?

Cette dénomination regroupe les formations initiales et les recyclages.

"Prévention activité physique" : public viabilité uniquement ?

Cible de cette formation : atelier, GME, viabilité, tous les salariés en diversification d'activités dans ces filières.

Les stages de langues Anglais/Espagnol sont destinés pour quels salariés ?

Les salariés en contact avec la clientèle.

"Opus VA": 50 stagiaires programmés. Quel est le contenu et pour quel public?

Il s'agit d'une piqure de rappel à destination des salariés des espaces clients, 3605, et des gestionnaires réclamations.

"Outil hypervision": Pourquoi une seule personne programmée?

Pour un salarié n'ayant pu assister à la formation en 2015.

"Sécurité des données bancaires PCI DSS" : Pour quel public ?

TP, SP, CP n'ayant pas suivi le module initial.

"Surveillance réseau et intervention" : Quel public et où ?

Agents de surveillance et ouvriers autoroutiers.

"Sûreté péage" : quel est le contenu ?

Sensibiliser le personnel péage à la sûreté des personnes et des biens (connaître les principes de base de la sûreté, être sensibilisé à la sûreté Péage).

"Contact sécurité": Quel est l'objectif du module ? 54 stagiaires programmés.

Module obligatoire à destination de l'encadrement. Il a pour objectif d'accompagner les managers lors des approches préventives ou correctives menées auprès des collaborateurs ou des entreprises extérieures.

"Client mystère" : Dans quel domaine ? Quel est le contenu de la formation ? Tout salarié district ou DRE volontaire pour être « client mystère ».

"Comment gérer un risque d'agression" : 5 stagiaires programmés ? dans quel service ? Salariés intervenant en espace clients et PRT.

"SAP Achats": Pour quel public?

Formation à destination des salariés qui passent des commandes et des demandes d'achat dans SAP (hors filière travaux, immos, ICAS)

Et quel contenu? Faciliter l'acte de commande et la fiabilité des informations saisies, des données financières et des statistiques.

"Accompagnement du changement" : Quel est le contenu ?

Avec l'expertise d'un consultant extérieur, ce module obligatoire d'une journée doit permettre à chaque manager de mieux comprendre et accompagner le changement au sein de ses équipes. 12 stagiaires programmés. Ce stage s'adresse à qui ? A l'encadrement.

Est-ce que tous les salariés ont une formation en 2016?

Dans le plan de formation 2016, 18 salariés n'ont pas été inscrits à une formation (ce qui ne signifie pas qu'ils n'en suivront pas une).

Combien de salariés seront formés hors formation sécurité obligatoire ?

Sur 1721 inscriptions, 466 sont des formations sécurité obligatoires.

Quelles sont les formations programmées pour 2016 au premier trimestre ?

Sont d'ores et déjà programmées des formations exploitation terrain, management, parcours maitrise d'œuvre, bureautique.

Comment reprend-on son travail dans le métier d'origine, quand on a fait de la diversification d'activité ou du détachement ? Une remise à niveau est-elle effectuée ?

Chaque cas de diversification étant spécifique, cette question est abordée en fonction des cas et adaptée aux différentes situations rencontrées.

Si des formations ont eu lieu dans la filière pendant le détachement comment les salariés quand ils réintègrent leur poste sont-ils formés ? Comment est-on certains que personnes n'est oublié ?

Ces cas sont traités comme le sont les salariés absents pour longue maladie lorsqu'ils

reprennent leur activité et font l'objet d'un suivi par l'encadrement.

3. Les salariés délocalisés : Projet Plan de Formation 2016

Budget : 21 835 € pour 438 heures et un effectif total de 51 stagiaires pour 14 salariés.

Trois formations en "externe".

Pourquoi le service GME de la DRE n'a pas eu la formation "Vidéo Milestone Base" alors que celle-ci est programmée pour les « délocalisés »?

Cette formation a pour objet de connaître le système Milestone et développer une expertise dans le domaine pour les besoins du projet DOE.

L'encadrement du service GME appréciera la nécessité de programmer de module en fonction des besoins du service.

*ૹ*ૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹ

Questions des élus :

<u>Le secrétaire du CE</u>: Nous n'avons pas toutes les réponses à nos questions notamment sur les stages non réalisés.

Mme Valade: Nous avons donné, pour chacun des stages, la raison des écarts en fonction du stage concerné.

<u>Le secrétaire du CE</u>: Pour moi la réponse « absence de stagiaires » ne me satisfait pas. La formation déprogrammée pour raison de service est inadmissible.

Sur la réponse stage incendie, votre réponse nous interpelle. Etes-vous sûre d'être à jour sur ce stage ?

<u>Mme Valade</u>: Nous avons un retard dans le recyclage incendie. D'ici la fin de l'année plusieurs sessions vont être organisées.

<u>Le secrétaire du CE</u>: Concernant l'entretien sécurité, vous nous invitez à relire le support de l'entretien et sa notice. Nous l'avons bien lu mais nous ne sommes pas sûrs que cet entretien soit utilisé pour identifier le besoin en formation sécurité.

Mme Valade: Son objectif n'est pas de mettre en place un plan de formation sécurité.

<u>Le secrétaire du CE</u>: Peut-être mais si un salarié vous dit qu'il a un besoin ou qu'il n'est pas à l'aise sur un sujet qui concerne la sécurité vous devez en tenir compte.

<u>M. Hack</u>: Sur l'habilitation sécurité niveau 2, vous évoquez une formation comprenant une formation théorique et une partie pratique. Sur quelle intervention et quelle filière ?

Mme Valade: Cela concerne tous les salariés qui sont susceptibles de s'arrêter sur le tracé (BAU), GME, Péage, des conducteurs, des ouvriers autoroutiers.

M. Caparros: Avons-nous une estimation de la réalisation du plan de formation?

Mme Valade: Tant que l'année n'est pas écoulée, non. Une commission au mois de juin fait le bilan.

M. Moreno: A la question sur la surveillance réseau et intervention, vous n'avez pas répondu sur le lieu.

Mme Valade: Sur tous les districts.

M. Moreno: Sur la question du client mystère, vous pouvez apporter des précisions?

<u>Mme Valade</u>: A ce jour il est possible pour tous salariés de suivre cette formation client mystère.

<u>Le secrétaire du CE</u>: Nous n'avons plus de catalogue concernant les formations. A ce jour, nous ne connaissons pas leur contenu, les objectifs, le public concerné. Nous aimerions en tant qu'élus avoir toutes ces informations.

Mme Valade: Nous regardons la façon dont on pourrait vous transmettre un fichier avec ces informations.

6 - Avis du CE sur le plan de formation 2016

CGT:

Avis défavorable

FO:

Pour FO « l'absence de stagiaire » comme réponse pour la non réalisation d'une partie du plan de formation est inacceptable. Lorsque les agents sont prévus en formations ils doivent être informés et les stages programmés et non modifiés pour des raisons d'organisation du travail.

De manière générale le plan de formation doit anticiper les évolutions et ne pas être initié dans l'urgence ou réalisé après la mise en œuvre des changements ou évolutions. Ce Plan de formation est géré au coup par coup en fonction du « volontariat » des salariés vers la diversification, nous ne retrouvons que très peu de formation qualifiante ou d'augmentation des compétences.

FO formule donc un avis défavorable pour le plan 2016

UNSA:

Avant toute chose, il nous paraît important de parler du point d'étape portant sur le plan de formation 2015, qui n'est pas satisfaisant, car il laisse apparaître encore beaucoup d'anomalies telles que :

- * De nombreux modules non effectués, ou non finalisés,
- * Des formateurs non disponibles,

* Des réponses imprécises, comme par exemple les stages annulés pour « absences des stagiaires » alors que par ailleurs il est précisé un nombre d'absents de 14%,

Ce point d'étape révèle un manque d'anticipation, comme par exemples :

- * La diversification des activités mise en place sans module,
- * Des formations non préparées (salariés non prévenus, ou pas de support),
- * Le stage « prévention des risques liés à l'activité physique » qui n'a pas eu lieu parce que les formateurs n'étaient pas formés,
- * La formation « éco conduite » perturbée car elle est conditionnée à la disponibilité d'un simulateur...

Relativement au plan de formation 2016, notre 1^{ère} interrogation se porte au niveau des heures prévues, avec une baisse du nombre d'heures de plus de 4%, alors qu'il est précisé que les formations non réalisées en 2015 le seront sur le 1^{er} trimestre 2016.

Par ailleurs encore des questions sans réponses ou des réponses imprécises comme par exemple, les questions portant sur les modules « surveillance réseau et intervention », « client mystère », ou encore « contenu de l'accompagnement du changement ».

La formation professionnelle est un enjeu important pour les salariés de notre entreprise au regard des grands bouleversements que connaissent nos filières et nos métiers. Ces sujets doivent donc être traités avec une attention toute particulière, et les élus doivent être en mesure de comprendre ces sujets. Or il semble que tout aille si vite dans les changements qu'une certaine logistique ne puisse suivre. Lire par exemple dans un compte rendu de réunion que des stages de formation n'ont pas pu être dispensés pour certaines des raisons développées plus haut n'est pas acceptable.

Pour ces raisons, les élus UNSA émettent des doutes sur l'aboutissement du plan de formations prévu pour 2016, et rendent donc un avis défavorable sur ce plan.

CFE-CGC:

Avis défavorable.

Avis défavorable à l'unanimité du CE.

M. Turcan: Nous sommes attentifs à vos remarques. Concernant l'annulation des formations, nous allons aborder le sujet lors de la prochaine réunion du GDD. Concernant le contenu des formations nous nous engageons à vous donner plus d'informations Avez-vous d'autres souhaits?

M. Moreno: Nous souhaiterions avoir un catalogue de formations.

<u>M. Hack</u>: Je voudrais soulever un problème lorsque nous faisons une formation avec un FIO. Nous n'avons pas la même formation qu'un intervenant externe.

M. Turcan: Ceci dit le meilleur pratiquant est celui qui le fait tous les jours et je pense qu'il y a une valeur ajoutée.

Unsa: Peut-être que le FIO devrait avoir une meilleure formation?

M. Hack: Nous avons des formateurs FIO qui ne connaissent pas l'engin sur lequel ils doivent nous former.

<u>M. Turcan</u>: Nous vous donnerons des informations sur les formations, nous allons améliorer sur le taux de présentéisme des stagiaires, et s'assurer que les FIO pratiquent et disposent bien de la formation en amont par un professionnel.

M. Hack: Il n'y a pas de recyclage?

M. Turcan: Nous vérifierons.

Le secrétaire du CE : Lorsqu'il y a une évolution, il faudrait faire les formations en amont des mises en œuvre notamment en matière de sécurité.

<u>Mme Valade</u>: Les salariés bénéficient d'un accompagnement en termes d'acquisition de compétences avec des tuteurs. La formation arrive dans un second temps une fois la pratique des activités éprouvée.

Le secrétaire du CE : J'insiste sur la sécurité. A mon sens tout ce qui touche la sécurité la formation doit avoir lieu avant d'aller sur le terrain.

<u>Mme Valade</u> : L'accompagnement sécurité est primordial et un préalable au démarrage de l'activité.

7 - Compte-rendu de la commission sports et loisirs du 2 novembre 2015

Jacques Chaubet en fait le compte-rendu.

1 - Bilan des activités 2015

Le CE remet aux responsables des cellules le solde des budgets 2015.

Les responsables des cellules présentent le bilan de leurs activités pour 2015.

Carcassonne :

- Plusieurs actions ont été proposées : Rafting, Ski, Week-end à Matemale, mais ces propositions n'ont pu être réalisées par manque de participants.
- Le poste « Billetterie » fonctionne bien : Cinéma, Festival de Carcassonne, Rencontre Motards,
- Pour 2016, la cellule souhaite proposer un Week-end à Londres, début avril sur 3 jours et un Week-end à Caldea (Andorre).

Rivesaltes:

- Le contenu de la colonne « % aide CE » indique le pourcentage d'aide réellement effectué sur la billetterie.
- Le poste de billetterie « Cinéma » connait un désintérêt du fait que le prix pratiqué pour les CE n'est pas assez intéressant par rapport aux rabais consentis au public avec diverses formules en cinéma. La cellule va faire un essai avec les cartes de 10 entrées vendues moins chères.
- La cellule a organisé un Week-end à Port Aventura qui a connu un franc succès avec 43 personnes inscrites (11 salariés + 6 extérieurs).
- Pour le ski, il est attribué 15 forfaits par adulte et par salarié / billetterie
 « Formiquères ».

- Tournoi inter société : 3 personnes inscrites.
- Spectacles : essentiellement accès sur les « Déferlantes » : plus de 125 billets vendus pour 18 salariés.

Narbonne:

- Même constat que pour les autres cellules, la billetterie fonctionne bien.
- Pour la cellule de Narbonne, plusieurs nouvelles activités, il s'agit des postes : Yoga, Aquafitness, Aqualand, Cité de l'Espace.
- La billetterie « Spectacles », avec notamment le Festival de Carcassonne, est en augmentation.
- Les abonnements aux clubs de Danse et Gym sont aidés à hauteur de 30 %.
- Les activités « Bowling » et « Ski », en net recul, ne seront peut-être pas renouvelées en 2016.
- La cellule souhaite changer de banque pour limiter les frais bancaires.
- Un repas de fin d'année est en projet pour 2015 et une réflexion est menée sur un projet de Week-end à Dublin au printemps 2016 ou en regroupement avec la cellule de Carcassonne à Londres.

➢ Sète :

- La billetterie: Aqualand, Aquarium (Odysséum), Cinéma, Fiesta Latina, Piscine,
 Spectacles (Holiday on ice).
- L'activité « Bowling » est organisée en soirée et couplée avec un repas.
- La cellule a mis en place la « Carte gourmande » qui propose des restaurants à prix réduits ou un payant / un gratuit, valable 1 an, année glissante.
- L'activité « Karting » est couplée avec un repas. C'est l'assurance du prestataire qui prend en charge tout accident.
- L'activité « Parfums » a été annulée.
- En ce qui concerne la Thalasso, il est proposé des bons cadeaux afin de ne pas limiter la prestation à un soin particulier.
- La cellule veut également changer de banque (Dupuy de Parseval) pour faire face aux frais élevés prélevés.
- Suite aux départs du Président et du Secrétaire de la cellule, des élections seront organisées le 20 novembre 2015 à 17 h. Un affichage va être réalisé sur le district pour appel à candidature. Pour mémoire, ces élections seront supervisées par un membre du CE.

2 - Noël 2015

Le CE remet aux responsables des cellules le chèque du budget de Noel

Narbonne:

 La salle du Château de Montplaisir étant réquisitionnée pour les élections régionales les 05 et 12 décembre 2015, le goûter de Noël aura lieu le 12 décembre 2015 à la salle Léo Lagrange où la troupe « 2910 Production » présentera son spectacle « La grande aventure de Noël ». Un affichage a été lancé accompagné d'un courrier pour demander aux salariés de confirmer leur présence afin de faciliter la distribution des cadeaux aux enfants présents, la photo avec le Père Noël ainsi qu'une petite surprise offerte par la cellule. Le prix de cette prestation a été évalué à 1022 € (location de la salle 200 €, goûter 534 €).

Carcassonne :

 Le Noël de la cellule sera organisé le 12 décembre 2015 à 14 h au cinéma avec visionnage d'un film pour enfant, le goûter avec distribution des cadeaux et photo avec le Père Noël.

Le prix de cette prestation est estimé à 620 € pour 40 personnes (location de la salle 350 €, forfait 5 € par personne).

Il est également prévu de proposer un repas au Château de Cavanac à partir de 20h30.

Rivesaltes:

La cellule organisera le Noël 2015, le 05 décembre au Méga cinéma du Castillet à l'espace VIP avec visionnage d'un film pour enfant, le goûter avec distribution des cadeaux et photo avec le Père Noël.

Le prix de cette prestation est estimé à 264 € pour la location de la salle et un forfait de 8 € par personne.

> Sète:

 La cellule organisera une sortie au « Fantasy Park Aventure », le 19 décembre 2015, avec après-midi récréative, goûter (ballotin de chocolat), distribution des cadeaux et photo avec le Père Noël.

Le prix de cette prestation est estimé à 575 € pour 25 enfants accompagnés de 40 adultes.

Le Comité d'établissement demande à la Direction, comme les années précédentes, l'attribution d'une journée pour les organisateurs de ces différentes prestations de Noël ainsi que la possibilité d'utiliser des véhicules société pour le transport des jouets.

M Turcan: Oui nous ferons comme les années précédentes

Le CE rappelle, aux responsables des cellules, les consignes sur l'alcool pour les différentes activités prévues par les cellules et pour le repas de Noel, prévu dans les restaurants, de faire préciser qu'un seul quart de vin maximum par PERSONNE est toléré.

3 - Questions diverses

- La cellule de Rivesaltes doit se rapprocher de sa banque afin de résoudre sa problématique de compte bancaire. En effet, deux comptes bancaires ont été créés sous le même intitulé « Comité d'établissement » : l'un servant aux comptes de la cellule et l'autre aux comptes de « la machine à café ».
- Le Comité d'établissement demande aux cellules de ne plus accepter d'espèces.
- Prochaine réunion : 04 février 2016

Le secrétaire du CE: Sur Sète suite au départ de Serge Nardy président et Brigitte

Brigliozzi secrétaire, des élections ont eu lieu pour les remplacer.

Président : Fabrice Servent Secrétaire : Maryline Tur

Secrétaire adjoint : Frédéric Nahoum

Trésorière : Jocelyne Fradin.

Nous avons également demandé aux cellules qui organisent un repas de noël de limiter l'alcool et nous leur avons rappelé les règles applicables dans l'entreprise.

A l'issue de cette réunion a été soulevé le problème des salariés qui participent à cette commission. Ces salariés ne sont pas à titre syndical ils sont volontaires bénévoles désignés par les salariés. Il y a deux réunions sur convocation employeur pour faire un bilan sur leur activité et restitution des pièces comptables et pour la première fois il leur a été demandé de compléter par des heures de délégation, ce n'est pas possible car ils n'en bénéficient pas. Je suis intervenu après de Mme Valade et nous restons dans l'attente de la réponse.

Mme Valade: Nous regardons les cas qui nous ont été soumis.

8 - Compte-rendu de la commission locations-vacances du 19 novembre 2015

Philippe Moreno en fait le compte-rendu.

1. Locations été 2016

1.1. Etude des propositions des commerciaux

La commission analyse les 2èmes propositions des prestataires en fonction des souhaits émis lors de la 1^{ère} réunion.

1.2. Finalisation du choix des destinations

Suite à l'analyse vue au point précédent, la commission précise qu'elle propose 5 nouvelles destinations :

- La Palmyre, près de la Rochelle
- > Vaison la romaine, dans le Lubéron
- Chinon, point de départ des visites des châteaux de la Loire
- La côte basque avec St Jean de Luz
- Et les Pyrénées ariègeoises avec Tarascon/Ariège

La commission précise qu'en terme de coût, les propositions pour l'été 2016 sont de 3900 € inférieure à celles de 2015, et propose au CE de valider les destinations précisées dans le tableau ci-après :

ays	Site	Désignation location	Tarifs
spagne Alicante	Dénia	Villa "Olivar" 3 cham 6 pers - 100m²	9 300,00 €
spagne Girone	Palamos	Camping MH 2 ch 4/6 places climatisé	8 900,00 €
RANCE Corse	Propriano	Camping le Colomba - MH 2 ch 4/6 places climatisé	9 500,00 €
RANCE Atlantique Ch.			
1.	La palmyre	Camping Zéphir - MH 3 ch 6 pers	8140,00 €
-	Vaison la romaine	Camping "le Carpé Diem" MH resort 3ch -	
rance Lubéron	"Carpé Diem"	6/8 pers	8 290,00 €
RANCE Loire	Chinon	Appart 3 pièces 5/6 pers	5 800,00 €
rance Côte basque	St Jean de Luz - Ciboure	Villa "La Maldagora" 2P 4/5 pers 32 m2	9 090,00 €
·		Camping "Le pré lombard" MH évasion 4/6	
rance Ariège	Tarascon/Ariège	pers 2 ch	8 500,00 €
		Total	67 520,00 €

	2015	2016
Destinations	8	8
Nombre de semaines	122	131
Coût pour le CE	71 398,00 €	67 520,00 €

2. Création du magazine des locations de l'été 2016

Le magazine est commencé, il sera finalisé pour la prochaine réunion du vendredi 27 novembre prochain.

Le CE valide les propositions de la commission.

9 - Point d'étape sur le chantier DDA9

Accueil de M. Fourquemin.

Un point sur le chantier DDA9 est fait par M. Fourquemin.

Opérations terminées sur les tirs de mine – 42 prévus 34 réalisés – déblaiement de 175000 m3 de déblais – Sur la partie exploitation à chaque coupure il y a eu comme prévu 2 km de bouchons maximum, moyenne équivalente sur les deux sens.

Le chantier est réalisé dans les temps. Sur la partie section courante, pas d'autre modification, les deux derniers ponts ont été détruits en début de mois, la circulation se

fait sur le nouveau pont à la sortie de St Jean de Vedas, avec un cheminement qui utilise le futur giratoire de la lauze avant d'arriver sur le péage. Restent 4 ponts à détruire. Continuation du travail sur les terrassements adjacents, et une petite particularité qui va impacter les patrouilleurs au mois de janvier sur la partie Est à partir de mi-janvier le basculement du sens sud/nord vers le « saut de mouton ». La configuration du site va changer.

<u>CGT</u>: Les horaires typiques 16/24 liés aux tirs de mine vont 'ils perdurer?

M. Fourquemin: Ils ont été mis en place pour les tirs, entre temps nous avons des fermetures, des murs antibruit, et toutes les opérations qui nécessitent fermeture d'échangeurs font que nous avons besoin de ces horaires, nous sommes en train de les réduire et on va revenir sur du 15/23.

<u>CGT</u>: La somme de travail est trop importante sur du 15/23, et souvent l'horaire est dépassé.

M. Fourquemin: S'il y a dépassement, nous basculons sur du 16/24.

<u>CGT</u>: Peut-être faudrait 'il programmer deux équipes?

M. Fourquemin: Si nous sommes sur un besoin de 1 ou 2 heures, nous n'avons pas besoin de deux équipes.

<u>CGT</u>: Les salariés qui finissent à 23 h se pressent pour rentrer et au niveau sécurité c'est compliqué. La demande que nous faisons est de programmer deux équipes.

M. Fourgumin: Nous le regarderons.

CFE-CGC: Est-il possible de visiter ce chantier?

M. Fourquemin : C'est possible, il faut l'organiser, le fait-on en hiver ou au printemps ? je pense que le début de l'année sera intéressant.

M. Turcan: Nous reviendrons vers vous au prochain CE. Nous organiserons une visite pour les salariés qui souhaitent se rendre sur le chantier.

Le CE remercie M. Fourquemin.

10 - Information sur le calendrier paie 2016

Mme Valade: Depuis quelque mois l'administration a assoupli et modifié le dispositif DSN, donc à partir de janvier 2016 nous allons reprendre le rythme de l'ancien calendrier de paie. La paye sera réalisée en fin de mois prendra en compte jusqu'au 26 ou 27 du mois tous les accessoires. Le virement et la remise du bulletin de paye restent inchangés. Nous allons joindre un bulletin d'information avec la paye du mois de novembre. Sera jointe également une attestation sur l'honneur qui devra être remplie par le salarié concernant la prime

d'éloignement. Dans le cadre de nos obligations vis-à-vis de l'URSSAF il est demandé au salarié bénéficiant de la prime d'éloignement d'attester qu'il se rend bien sur son lieu de travail avec son véhicule et sans covoiturer. Cela avait déjà été demandé mais c'est la période couverte par l'attestation qui change.

CFE-CGC: Avez-vous des informations sur les bulletins de salaire simplifiés?

Mme Valade: Non.

M. Moreno: Si un salarié est en panne et vient sur son lieu de travail avec un collègue que se passe-t-il?

Mme Valade: Si sur une journée, un salarié vient avec un collègue il est suposé le signaler afin qu'on lui retire la prime d'éloignement pour cette journée étant donné qu'il n'a pas utilisé son véhicule pour venir.

Enfin, jusqu'en décembre 2014, les salariés modulés qui dépassaient leur quota d'heures annuel pouvaient demander le paiement RCR (repos compensateur de remplacement) sur le mois de décembre. L'arrêt de la paie en début de mois ne permet pas de prendre en compte sur la paie de décembre les heures réalisées jusqu'au 31 décembre. Le RCR sera donc payé en paie de janvier.

11 - Information sur l'uniformisation du bilan social

Voir pièce jointe.

Les élus sont invités à revenir vers la direction en cas de question après étude du document.

12 - Questions à la direction

Pas de question à la direction.

13 - Questions sociales

Pas de question sociale.

14 - Questions diverses

▶ Mouvements

Patrick Miquel est nommé chef de district d'A89
Raphaël Martin est nommé directeur régional d'exploitation Ouest Atlantique.
Laury Segalou est nommé assistante viabilité sur le district d'Orange
Nicolas Mathonnière est nommé chef de district Centre Atlantique
Nicolas Le Callonnec est nommé responsable RH de la DRE SAP
Isabelle Cumin est nommée assistante péage sur le district d'Orange

Agnès Budan est responsable des activités dite « à distance »

David Chemla est nommé chef de district de Midi-Toulousain en remplacement de

Philippe Hermann qui part sur Escota.

Le secrétaire du CE : Qui remplace Patrick Miquel ?

M. Turcan: La décision n'est à ce jour pas arrêtée.

▶ Projets de modification horaires patrouille de Sète

Mme Valade: Comme déjà évoqué lors de la dernière réunion, une fois le délai d'information passé, soit le 25 novembre, les nouveaux horaires seront expérimentés,

soit à compter du lundi 30 novembre.

<u>Le secrétaire du CE</u>: J'avais sollicité l'inspecteur du travail suite au mandatement du CE et nous avons reçu les réponses, la copie a été faite à tous les membres du CE. Nous

n'avons pas de remarques complémentaires suite à cette réponse.

▶ 3 décembre journée mondiale personnes handicapés

<u>Mme Valade</u>: Nous avons rencontré l'association de sourds et malentendants de l'Aude avec qui nous allons mettre en place un partenariat. Cette association va venir sur la DRE le 3 décembre prochain afin de sensibiliser nos salariés à ses actions et à la langue

des signes.

▶ Colis de noël

Le secrétaire du CE demande l'autorisation pour la distribution des colis de noël qui comportent des bouteilles de vin.

Accord de M. Turcan.

▶ Carte réduction

Le secrétaire du CE informe qu'une carte annuelle de réduction loisir va être mise en œuvre pour 2016 pour l'ensemble des salariés. Le coût est d'environ 9 € / personne.

Accord à l'unanimité du CF.

Prochaines réunions :

Commission locations vacances: 27 novembre

CE: 15 décembre

Fin de la réunion : 17 h 00

Jean-Louis DEPOUES

Secrétaire du CE

35

